

**Département
Des ARDENNES
=====**
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté
en exercice : 39
EFFECTIF LEGAL : 39**

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 17.09.2026
Convocation faite
Le 04.09.2026**

**Délibération
N°2026-09-164**

**Versement d'une aide au
fonds de soutien ouvert par
l'Association des Maires de
France (AMF) pour venir en
aide aux communes
sinistrées par les incendies
de l'été 2026**

EXTRAIT
**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 10 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, et le jeudi dix septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2026, sous la présidence de Monsieur Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Mmes Valérie D'AMARIO, Marielle SAXE, MM. Pascal GILLAUD, Dominique BERNIER, Mmes Magali CAPLET, Angélique WAUTOT (à partir du point n° 2026-09-149), Jennifer PECHEUX, M. Raphaël SPYT (à partir du point n°2026-09-147), Mme Carole AVRIL, MM. Claude WALLENDORFF, Jean-Claude JACQUEMART, Mmes Delphine DEHOUX (représentant M. Bernard DEFORGE), Priscillia MAZZA, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET (à partir du point n°2026-09-149), Philippe RAVIDAT, Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, M. Cédric JAGIELSKI, Mme Stéphanie CHACEL, MM. Romain ZOLTOWLOS, Pierre JANIK, Christophe LEONARD, Jean-Pol DEVRESSE, Mmes Albane WASLET, Isabelle COQUET, M. Philippe RAVIART.

Absents excusés : M. Richard CHRISMENT (pouvoir à Mme Valérie D'AMARIO), Mme Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Dominique HAMAIDE (pouvoir à Mme Jennifer PECHEUX), Mme Angélique WAUTOT (jusqu'au point n°2026-09-148), MM. Gérard DELATTE (pouvoir à Mme Angélique WAUTOT), Raphaël SPYT (jusqu'au point n°2026-09-146), Mme Roseline MADDI (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), MM. Olivier DIEUDONNE (pouvoir à Mme Priscillia MAZZA), Bernard DEFORGE (représenté par Mme Delphine DEHOUX), Sébastien PAULET (jusqu'au point n°2026-09-148), Mmes Carole ARIBI (pouvoir à M. Cédric JAGIELSKI), Marion JACQUEMIN (pouvoir à M. Romain ZOLTOWLOS), M. Haci-Durmus DEMIR.

M. Hervé FRANCOTTE, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Suite aux incendies de cet été qui ont frappé plusieurs communes françaises, l'Association des Maires de France (AMF) a lancé son fonds de soutien direct aux communes sinistrées,

Abondé par les collectivités locales, géré par les communes, en lien avec des Associations départementales, il s'adresse directement aux communes sinistrées par ces incendies pour permettre la continuité de leur fonctionnement, la remise à niveau de leurs équipements et leur mission d'assistance aux populations,

Après vérifications les fonds collectés seront répartis en fonction des résultats des expertises menées,

Considérant la volonté de la Communauté de participer à cette solidarité nationale,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de verser la somme de 10 000 € en faveur des communes sinistrées par les incendies de l'été 2026,
- * **décide** de verser cette somme au fonds de soutien ouvert par l'Association des Maires de France (AMF),
- * **donne délégation** au Président pour prendre toute décision nécessaire à la concrétisation de cette décision.

Pour extrait conforme

Le Président
Mathieu SONNET



Mathieu SONNET

Mathieu SONNET
2026.09.21 15:49:44 +0200
Ref:11794175-17815531-1-D
Signature numérique
le Président